



Fédération des syndicats SUD-Rail
17 Bd de la libération 93200 St Denis

01 42 43 35 75 - www.sudrail.org
federation-sudrail@wanadoo.fr

La grève

21 novembre 2008 n°11

La direction SNCF joue la division syndicale depuis le début.

Restons unis dans l'action !

Après avoir co-rédigé le décret qui dégrade la réglementation du travail avec CFDT et FGAAC, la direction a poursuivi des « négociations » avec la seule CGT, excluant les 4 autres fédérations syndicales (SUD-Rail, FO, CFTC, CGC) qui appellent à la grève, et méprisant le préavis de grève déposé par SUD-Rail.

La fédération SUD-Rail a adressé une lettre à la direction SNCF pour qu'elle apporte des éclaircissements sur certaines formulations du relevé de conclusions de la réunion de conciliation du 19 novembre. Sans nouvelle de la direction depuis mercredi midi, nous avons enfin réussi à joindre M. Nogué (directeur R.H.) au téléphone vendredi 21 après midi :

La direction SNCF nous confirme qu'elle ne met pas en place les roulements dérogatoires à l'actuelle réglementation du travail, mi-décembre « **pour des raisons techniques** » et que « **le décret sera appliqué** ».

Alors que cet aspect n'apparaît plus dans le relevé de conclusion modifié, la direction confirme ainsi ses objectifs : **maintien du principe du volontariat pour casser notre réglementation du travail, et dans ce cadre, utilisation rapide des possibilités du nouveau décret pour faire des « adaptations »**. L'éclatement de l'entreprise par activité est toujours d'actualité. La fragmentation de la réglementation par activité aussi.

Opposée en début de semaine aux mesures prises en commun par la direction et FGAACFD, la fédération SUD-Rail l'est toujours 3 jours plus tard !

Non à la déréglementation du travail !

Non au dumping social !

Non à l'éclatement de l'entreprise en activités autonomes !

SUD-Rail appelle à la grève

à compter du dimanche 23 novembre à 20 heures !



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.org



SNCF

Mr Nogué - Directeur des Ressources humaines
34 rue du commandant Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14

Monsieur le directeur,

Mercredi, vous avez reçu les 5 fédérations syndicales qui appellent à la grève à compter du 23 novembre à 20 heures. Mercredi soir, vous nous avez communiqué un projet de relevé de conclusions de cette réunion.

Jeudi après midi, des propositions de modifications vous ont été transmises par la fédération CGT. Nous avions eu connaissance de ces propositions et donné notre accord, puisqu'elles revenaient à retirer un certain nombre de choses avec lesquelles nous sommes en désaccord et que vous aviez annoncé ou confirmé la veille.

Jeudi, vers 17 heures, nous avons été amené à vous téléphoner, puisque plusieurs sources nous indiquaient « *que les négociations se poursuivaient ce jeudi après midi* » ... alors que, pour ce qui est de la fédération SUD-Rail, nous n'avions pas eu la moindre recherche de contact de votre part depuis la fin de la réunion de la veille. Une demi-heure plus tard, Mme Ravelli (responsable de l'observatoire social) nous rappelait pour nous dire que **des échanges se poursuivaient entre la fédération CGT et la direction SNCF** (dont vous-même) ; Mme Ravelli nous précisant que ces échanges portaient sur le relevé de conclusions de la réunion de la veille, **nous lui avons demandé de vous rappeler que cela concernait donc 5 fédérations, et non une seule...**

Mme Ravelli nous a indiqué « *M. Nogué prendra contact avec vous, à l'issue de ses discussions avec la CGT* ». Tout en redisant que le procédé était « étonnant », nous avons pris soin de préciser à Mme Ravelli les moyens les plus rapides pour nous joindre à tout moment.

Aucune nouvelle, jusqu'à un message électronique à 20h17, par lequel M. Hilaire nous adresse le « *relevé de conclusions* » de la réunion de la veille. **Cette version est expurgée de tous les passages dont la suppression était proposée par la fédération CGT.**

Evidemment, si ce qui était écrit n'existe plus « en vrai », ce n'est pas SUD-Rail qui s'en plaindra. **Mais comme les passages gommés correspondent à des choses que vous avez affirmées le 19 devant 5 fédérations, que cette suppression a manifestement fait l'objet de longues négociations avec une seule de ces fédérations le 20, nous ne comprenons pas bien le sens.**

Bien sûr, cela aurait été plus simple, si vous aviez discuté de manière transparente avec toutes les parties concernées. **Cela aurait été plus sain que d'agir ainsi, mettant en porte-à-faux une des fédérations, que vous essayez de faire passer comme recherchant une porte de sortie à tout prix, pour éviter la grève.**

Sans reprendre tout, **il nous paraît indispensable d'avoir des précisions sur au moins deux passages que vous aviez écrit dans votre relevé de décisions envoyé le 19 au soir et qui ne sont plus dans la version du 20 :**

Vous aviez dit et écrit « ... *la mise en œuvre des roulements de conducteurs volontaires pour le Fret n'est pas réalisable pour le 14 décembre prochain, pour des raisons techniques liées à la construction opérationnelle des plans de transport et des roulements.* » **Les « raisons techniques ... » ont disparu : ce n'était donc pas vrai ? Il y a une autre explication ? Quelle est-elle ?**

Vous aviez dit et écrit « *Les dérogations limitées, telles que reprises dans le nouveau projet d'article 7, pourront être mises en œuvre en tant que de besoin et dans le respect des dispositions réglementaires, c'est-à-dire à la fois dans le cadre collectif des roulements de service, des tableaux de service et des tableaux de roulements, et sous réserve de l'accord préalable et explicite des agents concernés* ». **Tout cela a disparu. Est-ce que cela signifie que la direction renonce à utiliser les possibilités de dérogation à la réglementation permises par le décret rédigé avec FGAACFDT ? Ou est-ce seulement que vous n'écrivez plus que vous le ferez ?**

Lors de la grève reconductible en défense du régime de retraite des cheminot-e-s, il y a un an, vous nous aviez déjà écartés de négociations auxquelles les autres fédérations étaient conviées. Lors de cette même grève, le président Pépy avait organisé des rencontres « secrètes » hors du siège de l'entreprise avec une seule fédération syndicale. Cette pratique n'est pas très recommandable en matière de non-discrimination syndicale et d'équité ; elle est par contre très politique. C'est le choix de la direction de l'entreprise...

Dans l'attente des réponses aux questions très simples que vous pose la deuxième organisation syndicale de l'entreprise, et en vous rappelant que **nous sommes disponibles pour négocier**, nous vous adressons, monsieur le directeur, nos salutations.

Pour la fédération des syndicats SUD-Rail :
Alain Cambi - Nathalie Bonnet - Christian Maheux